MAN Truck & Bus France

Objet : Traitement Factures Fournisseurs **A l'attention de la Direction Financière**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser toutes vos factures et avoirs en **format PDF à l'adresse suivante** : **comptabilite.fournisseur@man.eu** avec les mentions suivantes :

MAN Truck & Bus France
TSA 11081
91008 EVRY COURCOURONNES CEDEX
Les factures portant une adresse différente ne seront pas acceptées.

Votre envoi par mail pourra comporter plusieurs pdf en respectant la règle : 1 pdf = 1 facture ou un avoir

Outre les mentions obligatoires prévues à l'article L.441-9 du code de commerce, vos factures doivent également comporter les mentions suivantes afin de permettre un traitement adéquat :

- La facture devra être parfaitement lisible et d'une bonne qualité d'impression (format PDF)
- Comporter le lieu de la livraison ou de la prestation
- Contenir l'objet de la prestation (notamment les factures rattachées à un véhicule doivent reprendre le numéro de châssis du véhicule, le nom du client si connu ainsi que le numéro d'ordre).

La facture devra être parfaitement lisible et d'une bonne qualité d'impression.

Pour plus d'informations : http://www.man.fr , à la rubrique « Entreprise » puis « Juridique ». En tout état de cause, les CGA applicables sont celles en vigueur au jour de la commande.

Vous pourrez joindre l'équipe MAN SHARED SERVICES CENTER pour connaitre le traitement de vos factures via l'adresse suivante :

https://vepo.man.eu/

Le portail offre les options suivantes :

- Envoi d'une relance - demande d'informations sur le paiement des factures
- Envoi d'une réclamation – soumettre une réclamation à une note de débit émise par MAN
- Envoi d'une copie d'une facture en retard, uniquement dans le cas où le transfert électronique n'est pas possible
- Demander une copie de la note de débit ou de l'avis de paiement
- Notification d'une modification des données de l'entreprise concernant : forme juridique, raison sociale, changement d'adresse, numéro de compte bancaire, numéro d'identification fiscale, coordonnées (numéro de téléphone, e-mail).

Pour envoyer une demande via le formulaire de contact, votre numéro de fournisseur est obligatoire.

À compter du 1er septembre 2026, si votre entreprise est soumise à l'obligation légale d'émission de factures électroniques, ou si elle choisit d'en émettre à partir de cette date, l'envoi de copies par e-mail ne sera plus requis et ces envois ne seront pas traités.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations

La responsable comptabilité fournisseurs